



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

LE VOILIER PEDAGOGIQUE



PROJET D'ACCOMPAGNEMENT D'ENFANTS AVEC BESOINS SPÉCIFIQUES DANS LE CADRE D'UN VOYAGE A L'ETRANGER

Participation à une campagne d'échantillonnage de microplastiques en mer à bord d'un voilier.

IO 2 – C

Module Pédagogique Social



NATIONAL INSTITUTE
OF CHEMISTRY

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.

SOMMAIRE

Contexte

Objectif

Décisions préliminaires

Phase d'apprentissage

Implémentation : Les élèves organisent le projet

1. Contexte

La mer et la voile ont un réel pouvoir d'attraction pour les jeunes. L'image d'un voilier transmet un message écologique et suscite un sentiment de liberté et d'aventure. En pratique, la voile véhicule des valeurs tels que la rigueur et l'esprit d'équipe et procure aux jeunes un apprentissage pratique de la prise de responsabilité. En outre, la voile est une des rares activités à laquelle peuvent participer toute personne, quelque soit son statut socioculturel et son âge, y compris si elle souffre d'un handicap.

Le consortium du projet « Le Voilier Pédagogique » inclut une association internationale de voile, une administration régionale, un centre de recherche et un établissement d'enseignement secondaire. Les partenaires ont développé trois modules pédagogiques scientifique, technique, et social qui ont en commun le thème de la pollution des mers par les microplastiques. Le premier module pédagogique a permis d'acquérir des compétences en relation avec la culture scientifique telle que définie par l'enquête PISA. Les professeurs ont travaillé avec des chercheurs de haut niveau et ont amélioré leurs connaissances sur la démarche scientifique, ce qui a bénéficié aussi aux élèves. Le deuxième module a permis de susciter la réflexion et la prise de décisions judicieuses face à des questions technologiques qui ont des incidences sur la vie du citoyen. Dans ce cadre, les élèves de la filière technique ont construit un instrument d'échantillonnage de microplastiques.

Le présent document concerne le module social qui a permis aux élèves en filière d'éducation sociale de développer une proposition de projet de mobilité pour accompagner des élèves avec besoins spécifiques dans le cadre d'une campagne d'échantillonnage de microplastiques à bord d'un voilier. L'objectif est que le contenu de ce document puisse servir de base de travail pour tout enseignant voulant réaliser une expérience similaire.

2. Objectif

Le but du projet est que les élèves de la filière sociale apprennent à :

- planifier un projet de mobilité et d'accompagnement d'élèves avec besoins spécifiques en Espagne ;
- réaliser d'un dossier de subvention afin de le présenter à l'administration communale de leur ville et ;
- réaliser et simuler, tout au long de l'année scolaire, des activités d'accompagnement avec les enfants avec besoin spécifiques qui garantiront le bon déroulement du séjour.

Les futurs éducateurs sociaux apprennent (par la pratique) à monter un projet d'accompagnement de jeunes avec besoins spécifiques. Il doivent encourager les jeunes avec besoins spécifiques à être le plus autonome possible dans les situations d'apprentissage, d'entrer en contact et de créer des liens avec les autres.

Ce projet est en ligne avec le métier de l'agent d'éducation qui consiste à accompagner un bénéficiaire ou un groupe de bénéficiaires dans le cadre d'un projet éducatif (Wallonie-Bruxelles, 2000)

3. Décisions préliminaires

3.1. Thème

Le thème du projet de mobilité est la pollution des mers par les microplastiques. Les élèves participeront à une campagne de sciences participatives à bord d'un voilier. Cette campagne sera organisée par l'association Ayam Sailing Europe (www.ayamsailing.eu). Les élèves d'autres filières techniques et de l'enseignement général participeront aussi à cette campagne.

3.2. Collaboration avec une école spécialisée

Il a été décidé que le travail d'accompagnement se ferait en collaboration avec l'école primaire spécialisée 'La cordée' de la ville de Fontaine l'Évêque en Belgique pour les raisons suivantes :

- Cette école accueille des élèves avec un handicap mental léger de type 1 (voir détails plus bas).
- En travaillant avec un groupe d'enfants moins âgés qu'eux, les élèves accompagnateurs arriveront plus facilement à gérer les phénomènes de groupe.
- L'école 'La cordée' se situe dans la même ville que l'établissement des élèves de la filière sociale ce qui facilite l'organisation de visites fréquentes qui créeront une atmosphère de confiance entre accompagnateurs et enfants ave besoins spécifiques.

3.2.1. L'école spécialisée 'La cordée'

L'école spécialisée accueille des enfants âgés de 6 à 13 ans qui reçoivent un enseignement adapté selon leurs besoins spécifiques et leurs possibilités pédagogiques. L'objectif est d'assurer pour les élèves le développement d'aptitudes intellectuelles, psychomotrices, affectives et sociales (Bruxelles, 2004)



Figure 1 Ecole la cordée

L'enseignement spécialisé poursuit les mêmes objectifs et missions que ceux poursuivis dans l'enseignement ordinaire tout en tenant compte des besoins et des capacités des enfants à besoins spécifiques. l'enseignement spécialisé offre à l'enfant un encadrement renforcé pour permettre l'individualisation de l'apprentissage.

3.2.2. Le handicap de type 1

Les enfants ayant un handicap de type 1 font preuve de lenteur dans les apprentissages et/ou montrent un manque d'autonomie pour une ou plusieurs raisons parmi celles listées ci-dessous :

- Temps d'attention et de concentration limité,
- difficultés de perception, de langage, de mémoire, d'abstraction
- difficultés à transférer les apprentissages dans de nouvelles situations
- Sens critique, d'initiative et/ou de créativité amoindri

Les enfants sont aussi admis dans cette école spécialisée pour des problèmes de dyslexie et dysorthographe :

- Dyslexie : trouble sévère et durable de l'acquisition de la lecture et de son automatisme.
- Dysorthographe : trouble sévère et durable de l'acquisition de l'orthographe

Ne pas confondre Handicap mental est maladie mentale

3.3. Le séjour de mobilité

Le séjour de mobilité se déroulera pendant cinq jours en Espagne au sein d'un centre nautique de la province de Castellón. Ce centre a une grande expérience dans l'accueil de groupes d'élèves et offre plusieurs avantages:

- L'école est clôturée avec une sortie directe sur la mer et une autre vers l'intérieur du port qui offre une plus grande sécurité.
- Ses installations incluent des chambres doubles pour 96 personnes et une cantine
- La goélette sur laquelle les élèves participeront à la campagne scientifique est amarrée dans le même port.

En outre ce centre appartient à la Generalitat Valenciana qui est partenaire du projet. Une visite préliminaire a été organisée pour discuter des détails concernant l'hébergement, les activités et les coûts du séjour.

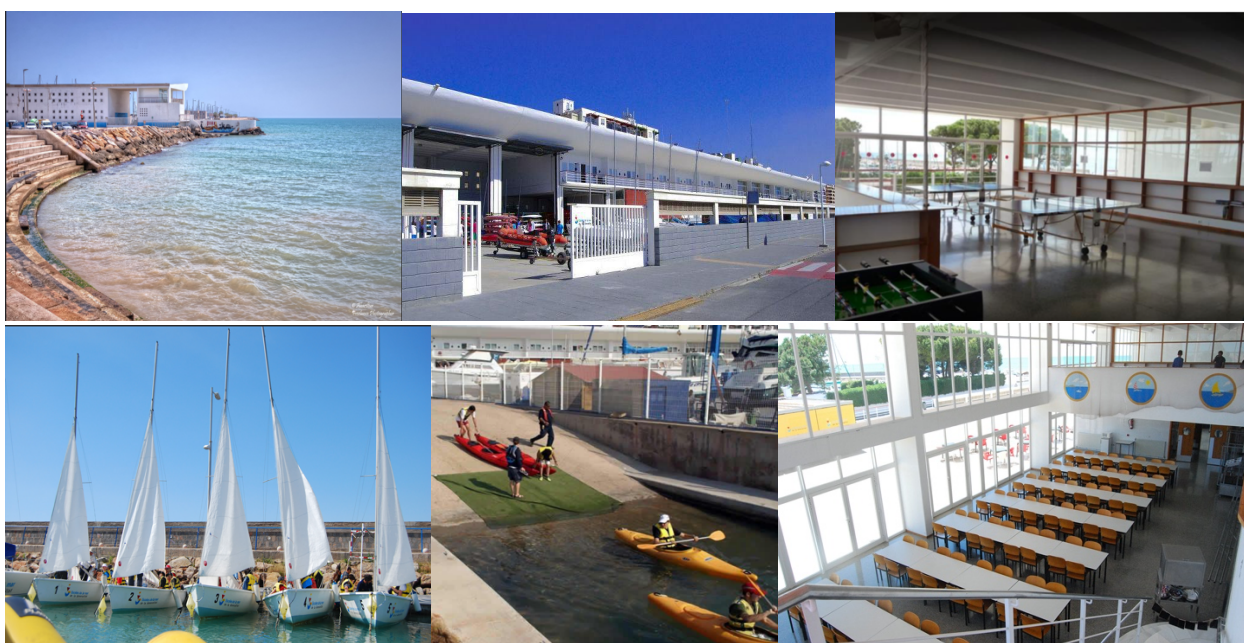


Figure 2 Centre nautique de Burriana



Figure 3 La goélette Tirant Primer sur laquelle les élèves participeront à une campagne scientifique sur les microplastiques

Table 1 : Détails du séjour de mobilité

Durée du séjour de mobilité et d'accompagnement d'élèves avec besoins spécifiques	
Durée totale des activités (en jours), jours de voyage exclus:	5 jours
Nombre de nuitées passées sur place (jour du départ exclu)	5
Lieu où se déroule l'échange:	Castelló – Espagne
Entité d'accueil	Escoles del mar de Burriana
Entité coordinatrice et organisatrice du séjour (activités nautiques et de sciences participatives)	Ayam Sailing Europe

Table 2 : Budget hébergement et activités

Libellé	Prix / personne/jour EUR	Nb de personnes (élèves + encadrants)	Nb de jours	Prix total EUR
Hébergement Pension complète + activités nautiques + campagne scientifique en mer	50	14	5	3500

Table 3 : Budget provisionnel du transport

Transport Budget approximatif			
Dépenses élèves			Remarques
Prix/élève (EUR)	Nb d'élèves	Prix total (EUR)	
200	12	2400	
Dépenses Professeurs accompagnateurs			
Prix/Professeur (EUR)	Nb de professeur	Prix total (EUR)	
200	2	400	
Total		2800	

3.4. Ratio élèves accompagnateurs/ élèves avec besoins spécifiques (1 :1)

Une réunion a été organisée entre la directrice de l'école la cordée et les partenaire du projet au cours de laquelle il a été décidé de travailler avec un groupe réduit avec un taux d'encadrement important : Six élèves de la filière sociale encadreront six élèves de la cordée.

3.5. Ratio enseignants/élèves (1 :6)

Un enseignant de l'Athénée Royal Louis Delattre suivra les élèves accompagnateurs
Un enseignant de l'école la cordée apportera son support aux élèves accompagnateurs (coaching :les informer et les préparer).

3.6. Les participants

Six élèves de la filière sociale de l'Athénée Royal Louis Delattre (16 ans et +) ont été sélectionnés pour planifier et réaliser leur projet de mobilité et d'accompagnement ainsi que six élèves de 12 ans de l'école spécialisée 'la cordée' ayant des problèmes d'apprentissage.

Etablissement scolaire	Nombre total de jeunes	classe d'âge	Remarques
Athénée Royal Louis Delattre	6	16-17	Filière sociale (accompagnateurs en séjour d'apprentissage)
La cordée	6	11-12	Élèves avec besoins spécifique
Total	12 élèves		



Figure 4: Les élèves des deux établissements scolaires lors de la présentation du projet

4. Phase d'apprentissage (Mars 2018- Juin 2018)

Les enseignants ont travaillé (quatre heures par semaine) avec les élèves de la filière sociale pour les informer sur les différents aspects du projet et leur faire connaître les étapes et démarches nécessaires pour préparer le séjour de mobilité. L'objectif fixé est de pouvoir les impliquer et qu'ils prennent des responsabilités dans le cadre de l'organisation du voyage et du séjour dès la nouvelle rentrée scolaire (2019-2020).

4.1. Objectifs éducatifs

- Apprendre à planifier et réaliser un projet de mobilité
 - o Fixer des objectifs de qualité réalisables,
- Sensibiliser les élèves au regard qui doit être porté sur les personnes atteintes de handicap
- Evaluer les risques du voyage et séjour et codéterminer les mesures appropriées à prendre

4.2. Sujets abordés en classe :

- Le contexte du voyage « Projet Erasmus- Le Voilier Pédagogique »
- Identification du groupe d'élèves et de leurs besoins spécifiques
 - o Analyse des dossiers des enfants
 - o prise de connaissance des éventuelles précautions, traitement à prendre avec les enfants.
- Comment organiser un transport de groupe (recherche de vols, réservation)
- Cadre légal
 - o Les démarches administratives pour voyager en Europe avec des mineurs
 - o Autorisations communales et parentales
- La prise en charge d'une autre personne au quotidien
- Rédaction d'une charte de vie comprenant
 - o les règles d'hygiène corporelle, vestimentaire, dentaire
 - o temps d'écran
 - o politesse du langage oral, tenue à table
 - o ordre et propreté (valise, chambre, gestion du linge propre et sale)
- Analyse des risques potentiels
 - o Réviser les mesures de sécurité et garanties offertes par le centre nautique et par l'association Ayam Sailing Europe concernant les activités en mer (kayak, dériveur, sup) .
 - o Problèmes de comportement
 - o Prise de renseignements sur les médicament prévu contre le mal de mer (effets secondaires, interaction avec d'autres médicaments, impact réel sur la santé)

4.3. Présentation du projet au bourgmestre de la ville de Fontaine l'Évêque

Une réunion a été organisée avec le bourgmestre de la ville pour présenter le projet. Le coordinateur du projet, le professeur et le préfet des études ont assisté à cette réunion. Les élèves ont choisi une représentante du groupe pour présenter une partie du projet.

5. Implémentation : Les élèves organisent le projet (Septembre 2019- Février 2020)

Le travail de préparation est primordial. Après cette phase d'apprentissage, les élèves doivent être capables de réaliser les tâches nécessaires pour planifier et organiser le projet de mobilité. Ces tâches et activités, décrites ci-dessous, doivent bien entendu être supervisées et évaluées par les professeurs.

5.1. Soirée d'information avec les parents d'élèves

La directrice de l'école 'la cordée' a organisé une soirée d'information pour les parents des élèves. Les professeurs et les membres de l'association Ayam Sailing Europe étaient présents.

La particularité de cette réunion est que ce sont les élèves de la filière sociale qui ont présenté les détails du projet aux parents des élèves avec besoins spécifiques de l'école 'La cordée' et aussi à leurs propres parents présents dans la salle.

Un travail de préparation a été réalisé en amont pour que les élèves de la filière sociale apprennent à présenter de manière structurée, pendant 30 minutes et à tour de rôle, les différents aspects du projet.

5.1.1. Objectifs éducatifs

- Informer les parties prenantes (financeurs, parents d'élèves)
 - o Présenter de manière structurée les détails du projet avec une aide visuelle (PowerPoint)
 - o Maîtriser les gestes et maintenir le contact visuel,
 - o Faire preuve de confiance en soi.

La réunion de type informel a permis de créer un climat de confiance avec les familles

5.1.2. Points abordés lors de la présentation

- Objectifs
- Transport
- Formalités administratives, assurances
- Hébergement, restauration dans le centre nautique
- Activités,
- Le coaching des professeurs et les sessions d'évaluation journalières
- Les mesures de sécurité
- Le trousseau des élèves
- Autorisation des parents

5.2. Activités d'accompagnement élèves accompagnateurs / élèves avec besoins spécifiques avant le séjour - Octobre- 2019 - Février-2020

Les élèves accompagnateurs ont réalisé des activités d'accompagnement avec les élèves de la cordée. Ces activités réalisées en classe sous forme de projets donnent aux enfants le sentiment d'être utile. Elles ont servi d'entraînement et formation pour pouvoir réaliser le travail d'accompagnement pendant du séjour de mobilité. Les enseignants ont guidé le travail des accompagnateurs. La consigne principale était surtout de s'assurer que l'enfant est à l'écoute avant de donner des consignes claires. Les accompagnateurs ont établi chacun un « parrainage - marrainage » envers un enfant avec changement chaque jour pour qu'ils puissent travailler de manière individuelle avec tous les enfants.

5.2.1. Activités :

- Projet 1 : activités zéro déchet
- Projet 2 : Rédaction d'un carnet de voyage (activités de préparation, heure et lieu de départ, liste de matériel à emporter, programme détaillé des activités)
- Projet 3 : Faire des fiches sur :
 - o la culture espagnole
 - o Le voilier
 - o Le milieu marin
 - o La pollution des microplastiques et que font les scientifiques pour y palier

6. Le séjour de mobilité

Le séjour de mobilité qui devait avoir lieu la première semaine de mai 2020 a dû être reporté à cause de la crise sanitaire (Covid19).

7. Conclusion

Les élèves de la filière technique ont pu appréhender la planification et organisation d'un projet de mobilité qui consiste à accompagner des élèves à l'étranger avec besoins spécifiques pour réaliser des activités nautiques et participer à une campagne scientifique à bord d'un voilier.

Dans une première phase, ils ont pris connaissance en classe des différents aspects concernant le travail à réaliser avec les élèves ainsi que les démarches administratives.

Les élèves ont monté un dossier de subvention qu'ils ont présenté (avec l'aide de leur professeur) à l'administration communale de leur ville qui a accepté de financer le projet. A la rentrée scolaire, les élèves ont mis en pratique ce qu'ils ont appris et ont réalisé les étapes de préparation. Ils ont présenté le projet aux parents d'élèves à besoins spécifiques et à leurs propres parents. Ils ont aussi réalisé certaines activités en classe avec les élèves, ce qui leur a permis de se sentir confiants pour réaliser le travail d'accompagnement et aussi gagner la confiance des enfants.

Quoique le voyage ait dû être reporté à cause de la crise sanitaire Covid19, les élèves ont acquis des compétences importantes qui leur seront utiles pour leurs carrières professionnelles.

8. Bibliographie

Bruxelles, F. W. (2004). Décret organisant l'enseignement spécialisé. *D. 03-03-2004*. Centre de documentation administrative.

Wallonie-Bruxelles, F. (2000). *Référentiels des compétences : Agent d'éducation*.

Fédération Wallonie Bruxelles, Administration générale de l'Enseignement. Fédération Wallonie Bruxelles.